

Près de vingt ans d'existence...

L'école des cadres AQUITAINE a été créée en septembre 1985.

Elle était placée sous la responsabilité technique de Franck NOEL, était ouverte à tout (e) pratiquant (es) à partir du 1^{er} Kyu envisageant de passer le 1^{er} DAN dans la saison. Son organisation matérielle était confiée à Irène LECOQ alors vice-présidente de la ligue.

Définie comme un lieu de formation, de perfectionnement, de recyclage, de réflexion, d'échanges, de confrontations d'expériences, cette structure était d'une importance primordiale pour assurer le développement et l'avenir de notre discipline.

Elle avait déjà l'ambition d'intéresser

- tous les enseignants diplômés ou non qui apporteraient leur compétence et leur expérience,
- les assistants et futurs enseignants candidats ou non aux examens,
- tous les pratiquants motivés et désireux d'élargir leur compréhension de la pratique de l'aïkido.

Le nombre d'inscrits dès la première année était de 55 et la répartition par département et par grade était aussi diversifiée que celle d'aujourd'hui.

Pendant la saison 85/86 l'école des cadres a fonctionné à Bordeaux – 1 samedi par mois pendant 7 mois – d'octobre 85 à mai 86. Les sessions se déroulaient dans les installations du CREPS de Bordeaux et compte tenu de l'exiguïté du dojo et du nombre de personnes nous avons été contraints d'expérimenter parfois les chutes sur du plancher !...

Pendant la saison 86/87 afin de limiter les frais de déplacements des non bordelais, le programme a été bloqué sur 3 week ends complets dans trois lieux différents : BORDEAUX, BERGERAC, BAYONNE. Cette formule a été appréciée par là plupart des stagiaires. Cependant, elle nécessitait de la part des organisateurs de prévoir des solutions d'hébergement et de repas pour une cinquantaine de personnes ainsi qu'une surface de travail (tatamis) assez grande pour contenir 60 à 80 personnes : la partie technique étant ouverte également aux pratiquants gradés au minimum du 1^{er} kyu.

Les programmes s'articulaient autour d'une partie technique traitant différents thèmes tels que la notion de contact, le placement, le principe d'irimi, l'attitude, le centrage etc ...et une partie pédagogique soit sous forme de réflexion collective sur un thème : la première séance, le lien entre les techniques, l'utilisation pédagogique des armes etc ..et la mise en situation des participants chargés d'animer une partie d'une séance, après avoir préparé des fiches de cours...

La formule des week ends complets a permis

- des apports de disciplines voisines telles que le Jodo, le Iaïdo, le Kinomichi etc
- le travail en commissions (médicale, féminine, promotion, préparation aux examens...)
- des séances de projection et de réflexions sur des sujets généraux.

A la fin de la saison 1994 le directeur technique ne désire plus animer cette structure.

Plutôt que de remplacer aussitôt l'animateur en risquant d'occulter les questions de fond, il est décidé de réunir tous les enseignants de la région et de leur demander de réfléchir à un nouveau fonctionnement.

Un groupe de travail constitué des personnes intéressées se réunit pendant l'année 1995 et propose l'organisation d'une école des cadres nouvelle non pas tant dans sa conception mais dans ses modalités de fonctionnement. Se dégage un certain nombre de thèmes à traiter en priorité étant entendu que chaque thème sera traité par un intervenant différent. Cette orientation présentait l'avantage de répondre à

- une réalité : la plus ou moins grande « affinité » des intervenants avec les thèmes choisis.
- une exigence : quand l'homogénéité ou la cohésion technique est assurée, seule la diversité des intervenants peut enrichir notre discipline.

En préalable, l'objectif global de l'école des cadres est re-posé : c'est une instance indispensable de formation permanente pour tout enseignant diplômé ou non. Elle ne doit pas se limiter aux trois ou quatre sessions par an mais poursuivre son travail en dehors des sessions et d'une saison à l'autre.

Structure complémentaire des stages techniques qui sont proposés, elle ne peut et ne doit pas servir de prétexte aux enseignants pour renoncer à leur nécessaire pratique.

C'est ce qui a été rappelé , entre autres, en élaborant « la Charte de l'enseignant »*

Les thèmes sont choisis à partir des besoins exprimés. Les séquences de formation sont donc centrées non pas sur la discipline à étudier mais sur des problèmes à résoudre ou des situations à analyser. Ces problèmes et ces situations étant en rapport avec les expériences de chacun.

Un parrainage par un enseignant confirmé était proposé aux candidats aux examens notamment quand ils n'avaient pas ou rarement l'occasion de se « mettre en situation ». Le principe était d'assurer un soutien en jouant le rôle de formateur de terrain. Le parrain pouvait donner au candidat la possibilité d'animer des cours dans son club sous sa responsabilité. Il pouvait imposer un thème compte tenu du niveau des pratiquants, de la période dans la saison etc.... Il pouvait aider à la préparation des cours : mise en forme du plan de cours, détermination des objectifs, consignes à donner etc... Il assistait aux cours et faisait ensuite avec le candidat l'analyse des points positifs et négatifs.

Aujourd'hui ce parrainage est là plupart du temps assuré par le professeur du club et il est très rare de rencontrer des candidats aux examens qui n'ont pas été mis en situation de faire des cours dans leur club.

Nous avons dû renoncer aussi au week end entier car il y avait beaucoup de défections d'une part et il était de plus en plus difficile de trouver des lieux pour nous accueillir.

Les sessions d'une journée semblent convenir à la grande majorité même si le manque de temps nous laisse un sentiment de grande frustration.

L'organisation des prochaines saisons restera identique à savoir quatre regroupements d'une journée.